

# Opérateur - Formation et test AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Référence : FJV-AIPR OP (Mise à jour : Septembre 2025)

**PUBLIC :** Toute personne (opérateur) intervenant à proximité des réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques de toutes catégories.

**PRÉ REQUIS :** Être amené à intervenir à proximité de réseaux aériens ou souterrains dans le cadre de travaux. Maîtrise de la langue française oral et écrit

**DURÉE :** 1 journée (7h)

**EFFECTIF :** 3 à 10 personnes

**LIEUX DE REALISATION :** En intra dans votre établissement ou dans nos locaux.

**TARIF :** Nous consulter.

**Le + FJV**  
Pédagogie active, échanges, études de cas.  
La préparation à l'examen pour l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux Opérateur suivi du passage du QCM est de 3 heures 30. En fonction du niveau, il est possible de réaliser le test théorique seul, sans passage de la formation. FJV vous conseillera pour le meilleur choix

## Objectifs pédagogiques :

- Identifier les différents types de réseaux (aériens, souterrains, sensibles).
- Comprendre les enjeux de sécurité liés aux interventions à proximité de réseaux.
- Appliquer les procédures et règles de prévention adaptées.
- Se préparer à l'examen AIPR niveau Opérateur.

## Contenus :

- Cadre réglementaire (DT-DICT, responsabilités, acteurs).
- Risques liés aux réseaux (électricité, gaz, télécom, eau...).
- Lecture de plans et marquages au sol.
- Conduite à tenir en cas d'endommagement.
- QCM blanc pour préparation à l'examen.

## Méthodes mobilisées :

- Apports théoriques interactifs.
- Études de cas concrets.
- Exercices pratiques de lecture de plans.
- Entraînements au QCM officiel.

## Méthode d'évaluation :

- Evaluation continue via échanges et exercices.
- Passage du QCM officiel AIPR (base ministérielle) sur plateforme agréée.

## Modalités d'accès pour les personnes en situation de handicap :

- Nous adaptons nos formations pour les personnes en situation de handicap.  
Merci de nous informer à l'inscription.

## Tarif :

- Nous consulter.

## Modalités et délais d'accès :

### - Inscription :

Formulaire de contact sur notre site : [www.fjvsecurite.com](http://www.fjvsecurite.com)

Par mail à l'adresse [contact@fjvsecurite.fr](mailto:contact@fjvsecurite.fr)

Par téléphone au 06-69-78-67-89

Délai d'accès à la formation :

Selon places disponibles dans les sessions de formation (pouvant aller d'une disponibilité immédiate à plusieurs semaines selon la nature de la demande et la période).

## Contact :

- Email : [contact@fjvsecurite.fr](mailto:contact@fjvsecurite.fr)
- Téléphone : 06-69-78-67-89

### Informations complémentaires :

La formation Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) avec FJV c'est la preuve que l'employeur s'est assuré des compétences et des connaissances de ces salariés intervenant dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux.